

—○ PERMIS DE CHASSER ○—

INSCRIPTION EN LIGNE

➤ Préinscription en ligne :

Les futurs candidats à l'examen du permis de chasser doivent se préinscrire via notre site www.chasse59.fr rubrique : permis de chasser. Cette pré-inscription est obligatoire.



Un numéro de portable et une adresse mail sont obligatoires pour valider votre demande de pré-inscription

➤ Paiement en ligne :

L'inscription à l'examen (OFB) 46€ pour les majeurs - 31€ pour les mineurs et aux formations (FDC59) 50€.

Pour les candidats ne résidant pas en France, les frais de gestion sont de 400 euros en plus des 50 euros de participation aux formations, à régler par virement bancaire.

Une copie du virement devra obligatoirement être jointe aux pièces du dossier.

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE (désistement, maladie, etc...)

➤ Dépôt du dossier :

Le dossier et les pièces justificatives ci-dessous sont à retourner par voie postale au siège de la Fédération

-La photocopie en couleur de la pièce d'identité recto-verso **en cours de validité**.

-Une photographie d'identité datant de moins 6 mois et normalisées en format 35x45 mm - Coller la photo dans le cadre prévu-Ne pas l'agrafer.

-Le certificat médical rempli par votre médecin traitant au verso du formulaire datant de moins de deux mois.

-si le candidat a entre 16 et 18 ans : attestation de recensement

-si le candidat a entre 18 et 25 ans : certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté, ou attestation provisoire, ou attestation d'exemption.

-la signature du candidat (même s'il est mineur) : veillez à signer sans dépasser le cadre.

-si le candidat est mineur(e) ou majeur(e) sous tutelle, l'autorisation signée du représentant légal au recto du document.